# PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALZERGUES

Nombre de

Conseillers: 10

Présents: 7

Votants: 9

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-trois janvier à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Valzergues, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Didier FOISSAC, Maire.

Présents: Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel, VIGOUROUX Pierre,

Mmes CARLES Elodie, OLIVIER Claire, CAMBON Anne Absent excusé: ARNAL Hugues (procuration à GAYRALD JC), LAVAUD Isabelle (procuration à

FOISSAC Didier), TAMALET Mikael

Secrétaire de séance : CANREDON Lionel

Convocation du: 16.01.2024

#### ORDRE DU JOUR:

Approbation du Procès-Verbal du 28 novembre 2023, Délibération vente terrain M. et Mme VELEV, Délibération demande DETR toilette publique, Questions Diverses

### 1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023. Il n'est fait aucune remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### 2- DELIBERATION VENTE TERRAIN M. ET Mme VELEV

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur et Madame VELEV souhaitent acquérir une petite partie cadastrée section A N° 1010 au droit de sa propriété à Valzergues.

Expertsgéo a procédé à la division de la parcelle A 1010 pour la cession à M. et Mme VELEV ainsi que la création de parcelles dans le domaine communal.

Monsieur et Madame VELEV sont les seuls propriétaires de l'ensemble des parcelles jouxtant ces parties cadastrées. Les parcelles A 1441, A 1444, A 1445 seront vendues à M. et Mme VELEV au prix de 2€/m². Les parcelles A 1442 et 1443 resteront propriété de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal autorise la cession des parcelles A N° 1441, 1444 et 1445 au profit de Monsieur et Madame VELEV.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

### 3- DELIBERATION DEMANDE DE DETR TOILETTE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal décide de réaménager le local des toilettes publiques extérieures afin de permettre l'accès aux personnes handicapées.

Le montant des travaux s'élève à 11 740.72 € hors taxes

## Le plan de financement serait le suivant

Devis estimatif :11 740.72 €Subvention d'Etat- D.E.T.R (30%) :3 522.21 €Subvention Conseil Département :2 300.00 €Autofinancement HT :5 918.51 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement du local des toilettes publiques extérieures et sollicite d'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Suite à la visite du Consuel à la salle des fêtes, il est décidé d'acheter un fourneau 3 feux gaz et un four avec système nettoyage automatique pour un montant de 8 150 € TTC
- M. Jean Michel PAILLY souhaite rencontrer les élus pour une proposition de vente de ses biens situés sur la commune.
- Le cabinet d'architecture de Montbazens devrait fournir une ébauche de plan concernant la maison Saladert et le garage Domergue vers le mois d'avril 2024.
- Monsieur le Maire informe que la signature de l'acte d'achat concernant la parcelle A N°1288 pour le futur lotissement aura lieu à la mi-février.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt-deux heures.

Le Maire, D. FOISSAC

Le Secrétaire, L. CANREDON